

Il met le feu à la cathédrale en 2020, et ce matin tue le prêtre qui l'hébergeait...



(l'assassin et le pape)

Le corps sans vie du P. Olivier Maire a été retrouvé ce lundi matin dans sa chambre. Il était le provincial des montfortains. On ne connaît pas encore le détail sauf que les autorités disent qu'il ne s'agit pas d'un acte terroriste (ah bon? Comment le savent-ils ?) mais que le prêtre a été assassiné d'une manière sauvage. On ne sait pas encore exactement laquelle. Sans doute avec un couteau qui aurait « blessé à la gorge » selon l'euphémisme à la mode, mais les autorités craignent sans doute de le dire et n'avouent que des coups à la tête.

Emmanuel Abayisenga, réfugié rwandais, arrivé en France par Lampedusa en 2012, s'est présenté à la gendarmerie ce matin

pour déclarer cet assassinat. Il était accueilli dans cette communauté de monfortains.

Et c'est là qu'à nouveau les mots nous manquent. Car Emmanuel Abayisenga est l'individu qui avait incendié la cathédrale de Nantes en 2020.

La paroisse lui avait tout simplement et fort naïvement confié les clés de l'édifice. Il était simple bénévole. Un incendiaire accueilli, nourri, logé, employé par l'évêché, et chargé de fermer la cathédrale le soir.

Que faisait-il en liberté après cet incendie, on se le demande ? La place des incendiaires est en prison. La peine peut aller jusqu'à 15 ans de prison et 150 000 euros d'amende, quand on n'est pas un étranger protégé.

Il était sous contrôle judiciaire. En fait, les Monfortains l'accueillaient depuis l'incendie. Il était soutenu par l'évêché, qui était intervenu auprès du préfet en demandant sa bienveillance, concernant le dossier et l'avenir du Rwandais.

Les évêques se croient souvent au dessus des lois. Ici, c'était un essai de soustraire un criminel à sa sanction prévue par la loi.

Le procureur, lui, avait d'abord dit que l'incendie était criminel, puis sans doute après avoir connu l'identité de l'incendiaire, avait fait volte face et avait essayé par tous les moyens d'éviter une sanction, et de prouver le contraire, malgré des éléments accablants.



Patrick, un fidèle, déclarait alors au sujet du Rwandais : « *Je savais qu'il avait un fort désir de rester en France. C'est incontestablement un geste de désespoir.* » Et l'assassinat du P. Maire, c'est aussi un geste de désespoir sans doute ?

Mais cela ne s'arrête pas là : Emmanuel Abayisenga avait déjà reçu une obligation de quitter de territoire (OQTF), en 2019. Quels autres délits avait-il commis ? Et que faisait-il donc encore en France ?

Et le pire, c'est qu'on indique qu'il souffrirait de troubles psychiatriques. D'ores et déjà une possibilité d'éviter une sanction pénale.

Marine Le Pen a très justement réagi à cet assassinat en disant : « *en France on peut donc être clandestin, incendier la cathédrale de Nantes, ne jamais être expulsé et récidiver en assassinant un prêtre.* » Elle a ajouté : « *ce qui se passe dans notre pays est d'une gravité sans précédent, c'est la faillite complète de l'Etat et de Darmanin.* »

« *Quelle indignité* » a répondu Darmalin. « *plutôt que de dire sa compassion...(…) cet étranger n'était pas expulsable malgré son arrêté d'expulsion tant que son contrôle judiciaire n'est pas levé.* »

Mais de qui se moque Darmanin ? Pas expulsable en raison de son contrôle judiciaire ? Mais on n'a qu'à faire une loi permettant l'expulsion des criminels, contrôle judiciaire ou pas ! Ils savent faire, nos politicards. Leur mauvaise foi indique tout simplement qu'ils n'ont pas envie d'expulser, voilà tout. D'un commentateur : *« si je comprends bien, un immigré clandestin qui ne veut pas être expulsé, doit tout faire pour vivre sous contrôle judiciaire ! Il doit donc commettre des crimes et délits ! »* Voilà où on en est : encourager les criminels.

Darmanin a annoncé qu'il allait se rendre sur place. Mais de qui se moque-t-il là encore ? Il croit que cela va arranger les choses, comme avec un coup de baguette magique ?

Chaque fois qu'il y a un problème, Darmanin se rend sur place. C'est comme les cellules psychologiques, sensées être miraculeuses.

Mais on ne fera pas de miracle tant qu'on refusera de protéger les Français, tant qu'on refusera de prendre les mesures qui doivent être prises, tant qu'on continuera à accueillir et protéger les criminels qui nous tuent tous les jours parce que c'est demandé dans le coran et par des imams sans scrupules formés par nous-mêmes et soutenus envers et contre tout, on se demande bien pourquoi.



(Père Olivier)

Quant aux catholiques, ils ont une très grosse part de responsabilité. Ils sont pour l'accueil inconditionnel, comme le pape François, qui avait rencontré l'assassin en 2016. Mais l'Évangile tout en prônant l'accueil individuel, n'a jamais dit d'accueillir des masses de délinquants et de criminels. Et surtout, l'Évangile est pour la recherche permanente de la justice. Rendre à César ce qui est à César. Elle est où la justice, dans le refus de sanctionner un incendiaire et dans le fait de l'accueillir encore et encore ?

J'ai bien envie de risquer une mauvaise blague, au risque de déplaire aux lecteurs catholiques : « *qui est-ce qui est plus c... qu'un catho ? Réponse : un catho* ». Et je suis catholique (hélas!), mais je me demande quand ceux que je suis obligée d'appeler mes co-religionnaires vont-ils se réveiller et quand vont-ils retrouver leurs esprits ? Parce

que c'est urgent.

Les catholiques, je l'ai déjà dit et le redis sans hésiter, pour la plupart trop naïfs et angéliques, sont nourris au lait d'une fausse charité, qui n'est en réalité que faiblesse et démission. Cela ne leur est nullement demandé. Ce sont deux errements dramatiques, qui les font renoncer à leur identité, à leur pays, à leurs valeurs.

Pour plagier un chant d'église, Ils iront se faire égorger dans la joie, parmi les chants d'allégresse.

Grand bien leur fasse, ...s'ils n'entraînent personne d'autre avec eux.

Sophie Durand